

SUITE SYM PHONIQUE JAZZ No 2

4 ans après sa création, et toujours dans l'optique de créer une structure permanente de musique moderne de tous genres, le **MJBB Max Jendly Jazz Big Band** s'apprête à vivre le 3^e volet de son «Triptyque 2022» en collaboration avec l'**OCF Orchestre de chambre fribourgeois**. Le 22 octobre prochain, les 60 musicien.ne.s ainsi réunis interpréteront sous sa direction un répertoire écrit par le pianiste, compositeur et arrangeur fribourgeois Max Jendly, la «*Suite symphonique Jazz No 2*». À noter que 3 invités seront à l'avant-scène du MJBB, la cantatrice **Sylvia Giepmans**, le trompettiste **Matthieu Michel** et l'électro-violoniste **Jean-Christophe Gawrysiak**, alias *Primasch*.

Accoutumés aux petits ensembles des genres «*dixieland*» ou «*Chicago*» du début du 20^e siècle, les chefs d'orchestres de jazz ont très tôt flirté avec la musique symphonique et ont franchi un premier pas dans ce sens en créant des *big bands* de 15 à 20 musiciens. Puis certains parmi les plus connus (Louis Armstrong, Erroll Garner, Duke Ellington, Charlie Parker, Ray Charles, Miles Davis) ont flirté avec le symphonique en ouvrant leurs sections instrumentales aux cordes, bois, vents et percussions.

Max Jendly n'échappe pas à ce fantasme, comme il l'a vécu notamment dans les arrangements qui lui ont été commandés pour le Philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de Radio Moscou. Par ailleurs, il a déjà réalisé en studio plusieurs enregistrements de pièces écrites pour orchestre symphonique, en combinant les instrumentations électroniques en «midi» et des rajouts d'instruments acoustiques. Ce fut le cas de diverses musiques de scène écrites pour le compte de Gil Pidoux, du Théâtre des Osses, du Théâtre de Beausobre avec son frère Roger Jendly et la chanteuse Anna Prucnal, du Théâtre du Jorat et du Théâtre Populaire Romand, entre autres, ainsi que pour sa comédie musicale «*Fantasma*» commandée par Expo.02 et créée et interprétée près de 20 fois en 2002 sur l'Arteplage de Morat.

S'agissant de sa «*Suite symphonique Jazz No 2*», elle comprendra quelque 10 titres de sa composition, reflets de divers styles de jazz, de la *valse-jazz* au *jazz-rock* et *fusion*, de la *bossa nova* à la *samba*, du genre swing au hard bop. Elle sera précédée par quelques nouveaux arrangements symphoniques de *standards* du jazz, écrits pour la circonstance, qui ont chacun fortement influencé la carrière de Max Jendly.

C'est donc à quelque 75 à 90 minutes de musiques originales que le MJBB, l'OCF et leurs invités inviteront leur public de la «*Suite symphonique Jazz No 2*», le 22 octobre 2021 au Théâtre Equilibre de Fribourg.

Préambule

La démarche symphonique de Max Jendly

Dès la naissance de leur art, aux dernières heures du 19e siècle, les musiciens de jazz se sont démarqués des autres genres musicaux par leur pratique systématique de l'improvisation, une démarche qui procédait d'une quête de liberté d'expression, voire d'émancipation sociale pour beaucoup. Elle était aussi le moyen dont disposaient les interprètes pour affirmer leur propre identité musicale par rapport aux musiques concoctées par les compositeurs – une pratique déjà courante aux 17e et 18e siècles, petit à petit abandonnée par les musiciens classiques jusqu'aux dernières décennies du 20e siècle.

Pour beaucoup (aujourd'hui encore), les musiciens de jazz s'appuient sur la structure harmonique de courtes compositions-prétextes dont ils vont spontanément créer des variations (comme le faisaient déjà Franz Liszt, par exemple, dans ses «Variations sur le thème de Bach Pleurer, Gémir» et, plus tard, Sergueï Rachmaninov dans les «Variations sur un thème de Chopin».

On le voit, la composition ne constitue pas en soi le geste décisif de la création ; les musiciens de jazz tournent en fait autour de courts thèmes plus ou moins connus (et rassurants pour le public) pour assouvir leur soif de liberté dans l'improvisation. Ils ne s'embarrassent guère, en général, d'arrangements compliqués des thèmes sur lesquels ils improvisent; la simple structure harmonique (qu'on appelle la grille d'accords) de la composition leur suffit.

C'est aussi la raison pour laquelle, aux aurores du 20e siècle, les orchestres des genres «dixieland» ou «Chicago», n'étaient que de petites formations de 4, 5 ou 6 musiciens. Mais, pourtant accoutumés à ces petits ensembles, les chefs d'orchestres de jazz ont très tôt franchi un premier pas dans leur espèce de «fantasme symphonique» en créant des big bands de 15 à 20 musiciens. Puis certains parmi les plus connus (Erroll Garner, Duke Ellington, Charlie Parker, Miles Davis) ont flirté avec le symphonique en ouvrant leurs sections instrumentales aux cordes, vents et percussions.

C'est dans cette dernière évolution orchestrale que s'inscrit la démarche de la «Suite symphonique Jazz No 2» et les quelques «standards» du jazz qui y sont intégrés. Fort de ses expériences avec, notamment, le Philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de Radio Moscou, Max Jendly veut proposer à son public un condensé de jazz swing, bop, latin jazz et funk, s'inspirant de courtes compositions (les siennes et, en re-création, celles de quelques musiciens de jazz qui ont marqué sa carrière), des thèmes qui tiennent généralement en 2 phrases dont il fait des œuvres cohérentes, harmonieuses, dans toute la complexité d'une orchestration symphonique qui augmente de façon exponentielle avec le nombre d'exécutants – 60 en l'occurrence dans la «Suite symphonique Jazz No 2» qui sera interprétée sous la direction du compositeur par les ensembles OCF Orchestre de chambre fribourgeois et MJBB Max Jendly Jazz Big Band.

La «Suite symphonique Jazz No 2» sera créée le 22 octobre 2021 au Théâtre Equilibre de Fribourg.